



Plante&Cité

La cour de la Bibliothèque nationale de France à Paris

Création d'un jardin public dans la ville

CARNET DE DIALOGUE N°4



Soutien financier

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

CitéVerte
PLACE AU VÉGÉTAL

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

anct
agence nationale
de la cohésion
des territoires

 MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le programme ARCHE

Le programme d'études ARCHE (2021-2025) de Plante & Cité a pour sujet la conciliation des enjeux de préservation du patrimoine historique avec les défis écologiques actuels. Il s'agit d'analyser les difficultés rencontrées, d'identifier les leviers d'action pour les surmonter et de donner à voir des expériences réussies de conciliation de ces enjeux.

Les carnets de dialogue constituent l'une des réalisations de ce programme. Ils illustrent une diversité de situations en donnant la parole aux acteurs principaux des projets, dans le cadre de visites immersives organisées avec l'équipe de Plante & Cité. Ce quatrième numéro est consacré au dialogue qui s'est tenu les 9 et 10 octobre 2024 autour de la création du jardin* de la cour de la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu) et de sa gestion.

* le jardin est aussi appelé jardin Vivienne, jardin de la BnF ou Hortus papyrifer.

LISTE DES SIGLES

ABF • Architecte des Bâtiments de France

BnF • Bibliothèque nationale de France

DEVE • Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

EVP • Espace Vert Protégé

Oppic • Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture

PLU(b) • Plan Local d'Urbanisme bioclimatique

RÉDACTION

Jean-Philippe Teyssier et Sandrine Larramendy, Plante & Cité

RELECTURE

Mirabelle Croizier, Antoine Quenardel, Michelle Livet, Gilles Clément et Benoit de Saint-Martin

REMERCIEMENTS

Plante & Cité remercie Delphine Biot, Cécile Descamps-Filiatre, Céline Doyen, Riana Le Gal, Yann Grignon, Hélène Guidet, Arnaud Seganti et Nicolas Szilagy pour leur accueil, leur aide et leur participation aux visites guidées de l'atelier tout se transforme.

FINANCEMENTS

Le programme ARCHE bénéficie du soutien financier de :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



COORDINATION ÉDITORIALE

Gaëlle Rigollet et Aurore Micand, Plante & Cité

GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS

Maquette et mise en page : Céline Lambert
Couverture : *Trachycarpus fortunei* et *Euphorbe characias ssp. wulfenii* en contre-jour dans le jardin de la BnF. | © Gaëlle Rigollet, Plante & Cité

MENTIONS LÉGALES

Éditeur : Plante & Cité, 26 rue Jean Dixméras, 49100 Angers, France.

ISBN : 978-2-38339-040-4

Date de parution : Avril 2025

Pour citer ce document : Teyssier J.-P., Larramendy S., 2025. **La cour de la Bibliothèque nationale de France à Paris : création d'un jardin public dans la ville. Carnet de dialogue n°4**. Plante & Cité, Angers. 18 p.



En résumé

Le nouveau jardin de la Bibliothèque nationale de France (BnF) est un jardin-œuvre d'art. Il est inscrit dans un cadre patrimonial exceptionnel. Situé en plein cœur de Paris, il soulève des enjeux majeurs liés à la conception d'un jardin contemporain, avec ses nouveaux usages dans un contexte chargé d'histoire. C'est aussi le théâtre d'un débat entre différentes approches du « jardin écologique ». Grâce à la rencontre des concepteurs et des jardiniers, ce carnet de dialogue interroge la conception et la gestion d'un jardin pensé comme une œuvre d'art, entre préservation, adaptation et évolution.

→ **SURFACE :** 1 600 m²

→ **BUDGET :**
800 000 euros HT

→ **FINANCEMENT :**
1 % artistique / projet de réaménagement de la BnF / Oppic – ministère de la Culture

→ **PROTECTION AU TITRE DU PATRIMOINE :**
MONUMENT



HISTORIQUE
(BnF : Salle Ovale et salle Labrouste)

→ **MAITRE D'OUVRAGE :**
OPPIC

→ **MAITRES D'OEUVRE :**
. tout se transforme, architecte-paysagiste
. Gilles Clément, artiste-paysagiste
. ON, concepteur lumière
. Thierry Montagne, économiste

→ **ENTREPRISES :**
. Mugo, espaces verts
. Jean-François Salles, restaurateur de sculptures

→ **PEPINIÈRES :**
. Verte ligne
. Daniel Soupe
. Plateau de Versailles

1850

Refonte de la Bibliothèque et du jardin par Henri Labrouste

1850

1900

1950

APRÈS-GUERRE

Abandon progressif du jardin

1980

Disparition des parterres, cour gravillonnée

1980

2000

2010
Démarrage du chantier de rénovation du quadrilatère

2019

Concours pour le jardin (1 % artistique)

2019

2022

Inauguration de la BnF et du jardin

2030



Visite du projet avec l'ensemble de ses acteurs les 9 et 10 octobre 2024. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité



Architecte du patrimoine, elle est associée avec Antoine Quenardel de l'atelier tout se transforme.

Mirabelle Croizier



Paysagiste, il est associé avec Mirabelle Croizier de l'atelier tout se transforme.

Antoine Quenardel



Jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, il est également artiste et écrivain.

Gilles Clément



Architecte-voyer général à la ville de Paris, Direction des Espace Verts et de l'Environnement (DEVE) de la mairie de Paris, il est responsable de la division réglementation et stratégies urbaines à l'agence d'écologie urbaine.

Benoit de Saint-Martin



Jardinière, elle est agent de maitre adjointe du pôle horticole, DEVE de la mairie de Paris.

Michelle Livet



Chambre de verdure entre les massifs de vivaces. | © Alexandre Petzold, Des rencontres et des lieux

Un projet au cœur de Paris

Pouvez-vous définir le rôle d'un architecte-voyer à Paris ?

Benoit de Saint-Martin : Les architectes-voyers de la ville de Paris constituent un corps institué sous Henri IV. Le premier était Sully, nommé Grand voyer de France dès 1599. C'est lui qui a fait planter les routes et voies royales avec des alignements d'ormes à cette époque. Aujourd'hui, il y a 50 architectes-voyers à Paris qui supervisent et accompagnent les projets d'aménagements urbains, d'équipements publics, de logements, d'espaces publics et d'espaces verts. Nous jouons un rôle de maîtrise d'ouvrage avec un lien plus ou moins direct avec les maîtres d'œuvre. Les architectes accompagnent également les paysagistes de la DEVE. C'est une de mes missions, je travaille avec eux notamment pour les conseiller au niveau réglementaire, particulièrement sur les projets en sites protégés (sites classés, Espaces Boisés Classés, Espaces Verts Protégés [EVP]...).

Quel est le contexte dans lequel s'inscrit la BnF Richelieu ?

Benoit de Saint-Martin : Elle est au cœur du vieux Paris, dans la ville et le tissu urbain les plus denses d'Europe. Les rues ici sont très étroites. À Paris, on compte environ 2,6 m² d'espaces verts accessibles par habitant intramuros. Fort heureusement, avec les bois de Vincennes et de Boulogne, nous arrivons à 8,6 m²/ habitant. De plus, la ville s'est inscrite dans un plan ambitieux pour atteindre les 10 m² d'espaces verts accessibles/ habitant d'ici 2040.



La rue Vivienne, une rue étroite et minérale, et au fond à droite, les frondaisons du jardin de la BnF. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

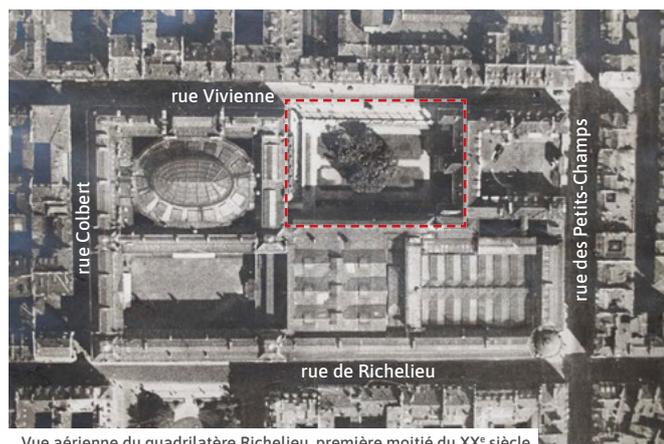
Antoine Quenardel : Par ailleurs, le taux de canopée dans ce quartier est très faible, on a par exemple assez peu d'arbres d'alignement. L'avenue de l'Opéra, à une centaine de mètres d'ici, est une des rares avenues parisiennes complètement minérale : 30 m de large et 700 m linéaire de pierre, d'asphalte et d'enrobé en plein Paris, pas un seul arbre. Il faut se mettre à la place d'un touriste qui se promène ici en plein été : c'est une véritable fournaise. Les îlots de chaleur sont légion. C'est également un problème pour les abeilles et les papillons : ici, les espaces verts sont rares et extrêmement fragmentés, les continuités écologiques ne fonctionnent pas, malgré la présence des grands jardins comme celui du Palais Royal ou des Tuileries.

Cette relative sécheresse a d'ailleurs fortement influencé notre projet. Nous voulions ajouter un jalon au réseau de jardins du quartier et défendre une opulence végétale : donner le sentiment aux visiteurs d'être englobé dans un jardin qui nous extrait de la ville, et créer une halte possible pour les papillons et les abeilles.

Quelle est l'histoire de ce site ?

Mirabelle Croizier : Le quadrilatère Richelieu, où nous nous situons, trouve ses origines en 1641 avec l'acquisition de l'hôtel particulier Tubeuf. Au fil des siècles, le quartier se transforme sous l'impulsion de figures comme Mazarin, Colbert et l'architecte Henri Labrousse. Le lieu accueille alors des collections d'art et la Bibliothèque s'y installe en 1721. Face à une croissance ininterrompue de ses fonds, l'institution s'étend progressivement et s'adapte par des aménagements architecturaux, creusant en profondeur, s'élevant en hauteur et se déployant plus loin dans la ville (avec la Bibliothèque François Mitterrand à Tolbiac et la Bibliothèque de l'Arsenal).

Si la grande majorité de la collection est aujourd'hui stockée dans la Bibliothèque François Mitterrand, la BnF Richelieu abrite tout de même six départements spécialisés et conserve plus de 22 millions de documents, dont les manuscrits, les estampes, les cartes, les plans, les monnaies et les médailles. Le site accueille également la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et celle de l'École nationale des chartes. C'est un véritable centre de recherche, ainsi qu'un musée.



Vue aérienne du quadrilatère Richelieu, première moitié du XX^e siècle (la cour est entourée en rouge). | © BnF

Pourquoi parle-t-on de quadrilatère pour qualifier cet espace ?

Mirabelle Croizier : On parle du quadrilatère Richelieu car l'ensemble architectural formé par la BnF est délimité par quatre rues : rue de Richelieu, rue Vivienne, rue des Petits-Champs et rue Colbert. Ce périmètre s'est constitué au fil des siècles par l'acquisition de bâtiments voisins. Une rénovation complète et ambitieuse a été menée entre 2010 et 2022 par Bruno Gaudin et Virginie Bregal, architectes, avec Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques pour les parties classées.

Antoine Quenardel : Pendant le chantier, la cour qui accueille aujourd'hui le jardin a été occupée par des modulaires [bureaux provisoires convertis en cabanes de chantier]. Cela a duré plus de 10 ans ! Ils ont recouvert presque tout le sol de cet espace : trois étages (l'équivalent d'un R+2) d'alvéoles étalés sur 1 500 m². Évidemment, notre chantier n'a pu se faire qu'après leur départ et après avoir purgé un sol couvert de débris de béton, issus des fondations des modulaires, et de tuyaux utilisés pour les sanitaires... Le projet d'aménagement de cette cour est arrivé tardivement, après l'achèvement de la première phase de travaux des bâtiments. Nous avons répondu au concours seulement en 2019, presque neuf ans après le démarrage du chantier de restauration de la Bibliothèque.



Les modulaires sur trois niveaux dans la cour Vivienne. | © tout se transforme

À quoi ressemblait cette cour avant le démarrage du chantier en 2010 ?

Antoine Quenardel : Il s'agissait d'une vaste cour gravillonnée, désincarnée et malmenée, même s'il restait quelques arbres moribonds. Nous avons de nombreux documents qui attestent de la présence d'un jardin à l'époque de Mazarin, mais c'est le jardin du XIX^e siècle qui est parvenu jusqu'à nous. Il a été conçu au moment de la modernisation et de l'agrandissement de la Bibliothèque par l'architecte Henri Labrousse (1801-1875). Ce jardin était composé d'un plan en croix, de parterres géométriques, de vases en marbre sur des piédestaux et d'une fontaine en pierre. Ces éléments étaient encore en partie visibles avant les travaux de 2010-2022. Ce plan en croix se contentait de répondre aux entrées des façades, c'était un jardin d'accompagnement au service de l'architecture. Cette forme très stricte n'était pas en vogue au temps de Labrousse [la deuxième partie du XIX^e siècle est marquée par la mode des jardins paysagers]. Mais c'était un jardin d'architecte et surtout un jardin institutionnel, neutre, formel et académique.

Cela signifie-t-il que le jardin que vous avez conçu s'inscrit dans la restauration de Bruno Gaudin et Virginie Bregal (2010-2022) ?

Mirabelle Croizier : Oui et non. Oui puisque le jardin a été inauguré en même temps que la Bibliothèque, et non, car il s'agissait d'une autre enveloppe financière : celle du 1 % artistique qui est une procédure spécifique de l'État permettant de consacrer 1 % du coût d'une opération à la commande d'une œuvre.

En tant que maître d'œuvre, il s'agit d'une formule particulière car elle n'est pas inscrite dans les règles de la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, qui permet de produire un projet dans les règles de l'art avec des étapes clairement définies. Dans le cas du jardin de la BnF, nous devons, au stade du concours, nous baser sur une enveloppe de projet déjà définie et immuable, incluant le coût des travaux et nos honoraires. Ce n'est pas un appel d'offre classique, c'est important de le comprendre.



Nouvelle entrée de la BnF depuis la rue Vivienne. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

En quoi consistait le programme du concours auquel vous avez répondu ?

Benoit de Saint-Martin : C'est d'abord l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic) qui a rédigé une notice avec le ministère de la Culture et la ville de Paris afin de mettre au point ce programme. Il y a eu de nombreuses réunions avec Mathieu Pratlong – le chef de la division urbanisme et paysage de la ville de Paris –, Nicolas Szilagyi – le paysagiste de cette même division –, les futurs exploitants (DEVE), l'Oppic et moi-même. Nous avons élaboré le cahier des charges qui a permis de vous missionner et l'Oppic a lancé la consultation. Il faut cependant noter que la ville de Paris n'a pas été associée au choix du candidat.

La grande nouveauté du programme général du quadrilatère Richelieu était de changer fondamentalement la distribution : le jardin Vivienne devient l'entrée public du site, qui était autrefois une entrée de service. De fait, le programme imposait une guérite pour le contrôle d'accès, d'autant plus que la Bibliothèque restaurée est désormais, en partie, un musée.

👂 *Nous pensons que la connaissance de l'histoire d'un site est fondamentale, c'est la fondation du projet et cette enquête permet de nourrir nos réflexions.* 🗨️

Mirabelle Croizier

Antoine Quenardel : Le concours a été lancé en 2019. Il devait associer les compétences *a minima* d'un artiste, d'un paysagiste et d'un concepteur lumière. Nous avons répondu en nous associant à Gilles Clément qui a pris le rôle d'artiste, et nous avons considéré dès le départ que le projet artistique serait le jardin en lui-même. Nous ne voulions pas d'une œuvre d'art avec un jardin tout autour.

Concevoir un jardin contemporain dans un contexte historique

Comment ont démarré vos réflexions pour concevoir ce jardin ?

Mirabelle Croizier : Il a déjà fallu chercher l'artiste... mais le choix de Gilles Clément est très vite devenu évident, d'autant plus que nous avons l'habitude de collaborer avec lui. Ensuite, nous avons essayé de comprendre l'histoire du site. Nous avons déjà quelques informations, notamment des plans et des archives photographiques. Un projet de paysage, c'est d'abord un travail d'enquête. Nous pensons que la connaissance de l'histoire d'un site est fondamentale, c'est la fondation du projet et cette enquête permet de nourrir nos réflexions et d'enrichir nos propositions.



Perspective d'ambiance conçue pour le concours par Arnaud Madelénat. | © Arnaud Madelénat pour tout se transforme

Antoine Quenardel : Cela nous permet aussi de bien communiquer avec les instances patrimoniales et de parler le même langage. Nous avons aussi comparé cette cour avec d'autres espaces parisiens, des jardins de musées ou de bibliothèques, comme le jardin de la Grande Mosquée ou celui de la BnF François Mitterrand, pour comprendre son échelle et les usages possibles. Nous avons aussi essayé d'évaluer l'ensoleillement dans cet espace cerné par l'architecture. Cela nous a donné des orientations pour les plantations et pour créer des espaces plus intimes, comme de petites salles vertes. Un jardin de bibliothèque se devait d'accueillir confortablement les lecteurs et de les mettre à l'écart des flux principaux.



Plan masse du jardin conçu par tout se transforme. | © tout se transforme

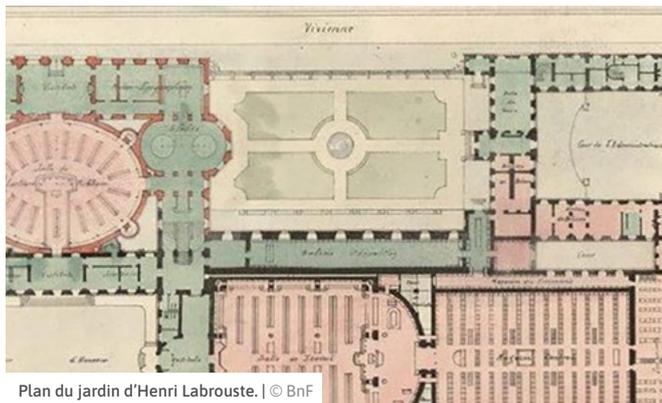
Qu'est-ce qui a séduit le jury ?

Mirabelle Croizier : Nous avons aussi fait des maquettes et nous avons rendu des échantillons de matériaux pour montrer les matières avec lesquelles nous voulions travailler. Nous avons également fait faire des vues à la main par Arnaud Madelénat qui est notre illustrateur. Nous travaillons avec lui depuis 2015.

Antoine Quenardel : Contrairement aux vues en 3D désincarnées, trop lisses et trop léchées, ses dessins évoquent des ambiances et permettent de se projeter. C'est à la fois précis, pour comprendre le projet, et suffisamment flou, pour laisser les observateurs développer leur imaginaire. C'est plus une évocation qu'une image figée. Par ailleurs, ce sont de véritables œuvres d'art que la BnF s'est empressée d'archiver au même titre que toutes les archives de l'histoire de ce site. Les dessins d'Arnaud Madelénat ont rejoint ceux de l'architecte Labrouste !

N'avez-vous pas été tentés de restituer le jardin de Labrouste à partir des plans et des gravures ?

Mirabelle Croizier : Une restitution à l'identique du jardin n'aurait eu aucun intérêt car elle n'était pas compatible avec les usages actuels, notamment avec les nouveaux flux de circulation. D'ailleurs, il ne restait pas grand-chose du jardin d'Henri Labrouste. Pour autant, nous sommes la seule équipe qui a proposé de conserver et de restaurer la fontaine, les vases et les pots à feu [*vases en pierre surmontés d'une flamme*], mais aussi la structure en croix de la composition du jardin, même si nous l'avons quelque peu adaptée, notamment pour accueillir des espaces de lecture. En effet, les usages de ce jardin ne sont pas les mêmes qu'au XIX^e siècle. La prise en compte de ces éléments patrimoniaux a peut-être compté pour le jury lorsque nous avons présenté notre projet. Mais par-dessus tout, il nous fallait raconter une nouvelle histoire...



Plan du jardin d'Henri Labrouste. | © BnF

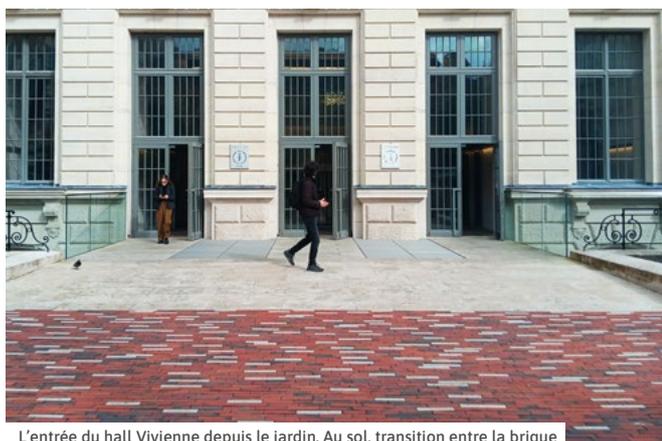
Antoine Quenardel : Nous voulions un jardin qui se réfère à la Bibliothèque, qui crée une passerelle symbolique entre les livres et les massifs plantés. Au début, nous pensions proposer la plantation d'une peupleraie qui serait cultivée pour produire tous les 30 ans de la pâte à papier destinée à produire des livres. (rires) Puis c'est en parlant avec Marc Jeanson, botaniste, que l'idée des plantes papyrifères (*Papyrifera*) s'est imposée. Nous avons alors proposé la création d'un jardin évocateur de la diversité des plantes utiles à l'élaboration du papier. Nous avons nommé notre projet « *Hortus papyrifera* ou jardin de papier ». La palette végétale du jardin rend ainsi hommage à ce principe. Les végétaux papyrifères qui ne poussent pas sous nos latitudes ont été substitués par leurs équivalents plus adaptés au climat tempéré, comme le *Trachycarpus fortunei* (palmier chanvre) ou *Musa basjoo* (bananier du Japon).



Consultez la palette végétale du projet d'aménagement du jardin de la BnF.



Mirabelle Croizier : Nous voulions aussi être en continuité avec Labrouste qui défendait l'idée d'un espace ouvert sur la ville côté rue Vivienne déjà au XIX^e siècle, mais aussi avec le travail récent de Bruno Gaudin et Virginie Bregal. Il fallait que ce jardin constitue un tout avec la BnF Richelieu et qu'il prolonge les principes architecturaux. Ainsi, pour les matériaux des allées, nous avons utilisé la brique présente sur les façades de la BnF et la pierre d'Euville [un calcaire de la Meuse] que proposaient les architectes dans leur projet de rénovation. C'est un dialogue constant entre architecture et paysage...



L'entrée du hall Vivienne depuis le jardin. Au sol, transition entre la brique et la pierre d'Euville. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante à Cité

☞ Une restitution à l'identique du jardin n'aurait eu aucun intérêt car elle n'était pas compatible avec les usages actuels. ☞

Mirabelle Croizier

Antoine Quenardel : Nous avons eu la chance immense de découvrir qu'en dehors de quelques espaces situés au-dessus de salles enterrées, nous avions de la pleine terre dans le jardin, de surcroît avec très peu de réseaux. C'est tellement rare à Paris. De plus, à partir des plans historiques, nous avons estimé l'emprise des surfaces en terre et en allées. Nous avons proposé de conserver ce substrat et de l'amender. C'est ce qui a dicté notre dessin. C'est intéressant parce que, dans ce discours, l'écologie rejoint les enjeux patrimoniaux. On fait d'une pierre deux coups ! Nous avons profité de tous ces espaces préexistants pour déployer en surface soit des espaces de jardin soit des revêtements de sols poreux, afin de capitaliser au maximum sur cette opportunité. La brique à joint enherbé s'est donc immiscée au cœur du jardin, mais nous avons aussi créé des parvis plus minéraux (situés au-dessus de salles enterrées) pour accueillir une terrasse de café et les événements de la BnF aux deux extrémités du jardin. Dans sa grande majorité, le jardin infiltre les eaux de pluie à la parcelle. Nous avons aussi décidé de conserver le substrat pré-existant, bien que malmené pendant les travaux, plutôt que de déplacer des tonnes de terres agricoles excavées jusqu'à Paris. Nous l'avons retravaillé et amendé. Un engrais vert riche en légumineuses a été semé avant les plantations définitives. Les fosses de plantation des arbres ont été mycorhizées.



Des espaces intimes grâce aux modelés de terrain. | © Alexandre Petzold, Des rencontres et des lieux

Mirabelle Croizier : Nous avons aussi remodelé le terrain en créant des microreliefs qui participent à accentuer l'effet de foisonnement végétal. Ce sont des techniques de nivellement très utilisées dans les jardins du XIX^e siècle pour créer des intimité et des écrans de verdure, notamment pour nos salles vertes qui sont les espaces les plus isolés du jardin et dans lesquels nous avons installé les bancs.

☞ À partir des plans historiques, nous avons estimé l'emprise des surfaces en terre et en allées. Nous avons proposé de conserver ce substrat et de l'amender. C'est ce qui a dicté notre dessin. ☞

Antoine Quenardel

Un jardin en débat

Le jardin est-il protégé ?

Benoit de Saint-Martin : Le jardin est protégé en EVP dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), comme environ 240 ha d'autres espaces verts en cœur d'îlots. De plus, la cour de la BnF se situe dans la zone de protection aux titres des abords des Monuments Historiques. Le permis de construire est donc soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Antoine Quenardel : L'ABF a d'ailleurs été mis dans la boucle très tardivement. Ce n'est jamais une bonne idée de les contacter trop tard. Cela ne facilite pas la bonne collaboration et la communication avec les instances patrimoniales.

Benoit de Saint-Martin : Ces EVP sont souvent des espaces végétalisés privés en cœur d'îlots, qui bénéficient d'une protection stricte. Ils ont pour but de préserver le patrimoine naturel et paysager, de maintenir la trame verte en ville, de conserver la biodiversité et protéger des lieux de respiration. Pour ma part, il me fallait m'assurer que le projet des paysagistes soit en accord avec cet objectif. Mon rôle consiste à accompagner les projets et à être garant de la règle des EVP au titre du PLU, avec, en filigrane, une reprise de la gestion du site par la ville en accord avec la BnF.

Et à vos yeux, les critères du jardin, tel qu'il a été livré, correspondent-ils à cette inscription dans le PLU ?

Benoit de Saint-Martin : Je n'avais pas revu le jardin depuis son inauguration, jusqu'à aujourd'hui. À cette époque, je regrettais essentiellement deux choses. Tout d'abord, que la fontaine n'ait

pas été remise en eau dans le choix du projet des paysagistes, alors qu'elle avait un potentiel de milieu humide fondamental que nous défendons ardemment à la ville de Paris et qui aurait pu être bénéfique. Deuxièmement, que le thème de la biodiversité, au regard de la palette végétale proposée, soit insuffisamment pris en considération, avec notamment l'absence de plantes réputées plus locales et la sur-représentation d'espèces horticoles, voire exotiques (palmiers...). La ville de Paris est en faveur de la biodiversité, elle a conscience que celle-ci s'effondre. Elle rejoint d'ailleurs le discours de Gilles Clément. Mais ce discours n'est, à nos yeux et selon nos critères, pas visible dans le jardin.

Mirabelle Croizier : Nous ne sommes pas d'accord. Premièrement, il n'était pas demandé de conserver la fontaine dans l'appel d'offre. Or, si vous regardez les propositions des autres candidats du concours, nous sommes parmi les seuls à avoir défendu sa présence et sa restauration. On aurait simplement pu la jeter. De plus, nous avons découvert dans les archives que cette fontaine, qui date de la restauration d'Henri Labrouste, n'avait presque jamais fonctionné...

La remettre en eau, tel que vous l'auriez souhaité, et nous aussi à l'origine, aurait entraîné des conséquences désastreuses sur les surfaces plantées du jardin. Effectivement, une fontaine nécessite plusieurs pompes, des cuves de compensation et un système de traitement de l'eau. Ces éléments prennent beaucoup de place, ils s'installent dans une chambre technique enterrée, parfois deux à trois fois plus grande que la fontaine elle-même. Il faut aussi prévoir suffisamment d'espace pour que les techniciens puissent circuler et intervenir facilement. Imaginez les conséquences sur les espaces plantés dans un si petit jardin : ce sont plusieurs dizaines de m² d'emprise en moins, donc moins de biodiversité,



au profit d'une chambre technique. Nous devons aussi rentrer dans l'enveloppe des travaux, un tel ouvrage coûte très cher, cela aurait probablement confisqué une part conséquente du budget au détriment de la qualité du reste du jardin.

Nous avons restauré cette fontaine et nous avons installé un système d'arrosage avec un régime hydrique plus intense que dans le reste du jardin, pour accueillir des plantes qui aiment l'humidité, comme les prêles par exemple. C'est une manière d'évoquer la place de l'eau sans avoir à mobiliser une ingénierie hors d'échelle. Par ailleurs, nous répondons totalement à la création d'un milieu humide. Il n'est pas rare de croiser des libellules ici, au printemps.

🗨️ *Sa palette végétale est exempte d'espèces régionales et indigènes, ou à la marge. Elle est en décalage avec ce que nous défendons et n'a pas d'intérêt en termes de biodiversité.* 🗨️

Benoit de Saint-Martin

Benoit de Saint-Martin : Nous prescrivons dorénavant 50 % d'espèces régionales au PLU bioclimatique (PLUb) pour les nouveaux arbres et arbustes plantés dans les espaces libres des parcelles. Par ailleurs, au nouveau Plan Biodiversité en cours de révision, nous préconisons au moins 50 % d'espèces indigènes de France métropolitaine pour les nouvelles plantations d'arbres, 80 % d'espèces régionales pour les semis et 100 % de flore régionale pour les nouvelles végétalisations en milieu humide. Sur ce point, votre palette végétale n'était pas en phase avec nos objectifs.



La cour vue de l'hôtel Tubeuf avant les travaux. | © Bruno Gaudin, architecte



Stipa et pennisetum : les graminées du jardin épanouies dès la première saison. | © Alexandre Petzold, Des rencontres et des lieux

Avec cette règle, n'y a-t-il pas un risque d'oublier la valeur culturelle des jardins composés d'essences horticoles, hybrides, exotiques... ?

Benoit de Saint-Martin : Effectivement, on est au cœur du sujet ! C'est emblématique de cette contradiction. Le jardin Vivienne est un jardin remarquable à nos yeux, mais sa palette végétale est exempte d'espèces régionales et indigènes, ou à la marge. Elle est en décalage avec ce que nous défendons et a peu d'intérêt en termes de biodiversité. Nous sommes en train de le reprendre en gestion, je suis sûr que les jardiniers vous feront des propositions pour améliorer la palette petit à petit. Ce jardin ne correspond pas aux critères de la protection EVP, mais plutôt à ce que nous appelons un « Jardin remarquable » [Non mis en œuvre au PLUb par manque de temps. Cf. label Jardin remarquable du ministère de la Culture].

Antoine Quenardel : L'un n'empêche pas l'autre. Je pense que la biodiversité est tout à fait au rendez-vous au jardin de la BnF. Lors de l'instruction du permis de construire, l'administration a



La cour vue de l'hôtel Tubeuf en 2024. | © Alexandre Petzold, Des rencontres et des lieux pour tout se transformer



La fontaine restaurée, cernée par les salicaires (*Lythrum salicaria*) et les prêles (*Equisetum japonicum*). | © Alexandre Petzold, Des rencontres et des lieux

effectivement demandé que la palette végétale du jardin évolue vers plus de plantes « réputées locales ». Pourtant, certains scientifiques s'accordent désormais sur la nécessité en ville de varier les espèces plantées pour augmenter leur chance de s'adapter au réchauffement climatique. Le recours à des essences lointaines pourrait constituer une des solutions face aux épisodes caniculaires qui se multiplient ces dernières années.

Benoit de Saint-Martin : Ce sont pourtant bien deux choses différentes. Dans le PLU, il s'agit soit d'un « EVP » soit d'un « Jardin remarquable ». Je mettrais ce jardin plutôt dans cette catégorie. C'est une évolution que je porte.

Antoine Quenardel : C'est dommage que cela ne puisse pas s'enchevêtrer, c'est ce que je déplore. Pourquoi séparer jardin écologique et jardin historique remarquable ? Les deux sont parfaitement compatibles.

Pourquoi séparer encore jardin écologique et jardin culturel ? Ceux en ville sont de toutes les façons artificiels, les terres sont excavées, transportées, on les arrose... Cette idée d'un jardin écologique pur est irréaliste, c'est nécessairement plus subtil.

Benoit de Saint-Martin : Pour résumer, ce qui n'est plus possible, c'est moins de 50 % de plantes régionales ou exotiques dans un projet de jardin. Dans cette crise climatique, quand on introduit ce type de règle dans un PLU, il faut de la volonté pour la faire appliquer. C'est justement notre rôle.

Mirabelle Croizier : Pourtant, vous admettez que notre jardin attire de nombreux insectes, particulièrement aujourd'hui, malgré la pluie.

Benoit de Saint-Martin : Je suis d'accord, d'ailleurs notre jardinière a suggéré de dresser un inventaire faune et flore.

Je redécouvre le jardin aujourd'hui, comme je vous le disais, et il est vrai que je suis surpris de son opulence. Je suis très heureux d'être revenu ici. À la livraison, le jardin ne ressemblait vraiment pas à ce que j'observe actuellement.

☞ *Cette idée d'un jardin écologique pur est irréaliste, c'est nécessairement plus subtil.* ☞

Antoine Quenardel

Antoine Quenardel : J'ai peut-être une explication. La Bibliothèque et le jardin ont été inaugurés en 2022. Mais, dans le calendrier du chantier du jardin, les délais imposés étaient trop courts pour que les plantations soient prêtes à cette date. Nous avons donc décidé de semer un engrais vert (riche en légumineuses qui apportent de l'azote dans le sol, comme le trèfle, mais avec des fleurs également, comme la phacélie) sur les massifs et d'attendre l'hiver et le printemps 2023 pour les plantations définitives [*cet engrais vert a été fauché et enfoui dans le sol pour l'enrichir avant de planter*].

Le jardin de 2022 n'a donc rien à voir avec celui qui est sous vos yeux. Aujourd'hui, il a atteint une belle maturité et répond à nos objectifs de créer un écrin dans la ville. Il attire un nombre impressionnant d'insectes, de pollinisateurs...

Nous sommes d'abord passés d'un jardin d'architecte très strict à une cour, puis, de 15 années de cabanes de chantier à ce jardin, avec ses 24 espèces de vivaces, huit espèces d'arbustes, six de plantes grimpantes et six d'arbres.

Mémoires de projet

Mirabelle Croizier

Quand la cour a été libérée et que la BnF l'a mise à notre disposition pour préparer le chantier, nous nous sommes empressés d'ouvrir la caisse qui protégeait la fontaine située au centre. Elle n'avait pas vu la lumière du jour depuis 15 ans. L'été, les ouvriers organisaient des barbecues juste au-dessus. C'était un moment très émouvant, mais la fontaine était entièrement moisie et très abimée. C'est la preuve que ce jardin et les objets qui y subsistaient étaient très peu considérés, car l'ensemble n'avait aucune valeur patrimoniale reconnue.

Benoit de Saint-Martin

J'ai un souvenir affectif puisque mon grand-père, historien au collège de France, a passé toutes ses études dans les grandes salles de la BnF. J'y ai aussi travaillé plusieurs étés lorsque j'étais étudiant en architecture, bien avant cette rénovation, lorsque la cour ne ressemblait pas vraiment à un jardin. Mais je me souviens surtout du jour où nous avons abordé le permis de construire du jardin de la BnF et la découverte de ce projet. Il n'était pas conforme à ce que doit être un EVP à Paris, ni à ce qu'on promet par rapport aux espèces locales. Mais le projet de Gilles Clément, Antoine Quenardel et Mirabelle Croizier nous a malgré tout séduits et convaincus, on a joué le jeu.

Antoine Quenardel

Au début du chantier, après avoir purgé les sols et démarré les premiers réglages pour le nivellement, alors que les machines et les ouvriers étaient en pleine activité, nous avons fait la rencontre d'un couple de merles acharné qui venait consciencieusement prélever toutes les brindilles tombées au sol lors du déplacement des cabanes de chantier, pour confectionner leur nid. C'était assez symbolique d'un retour de la nature dans cet espace qui était couvert de containers en acier depuis plus de 10 ans. Mais mon souvenir le plus déroutant fait suite à une réunion à la BnF, au moment de préparer le chantier. Nous avons appris qu'il existait une légende coriace concernant l'inhumation possible d'une momie appelée « Cléopâtre » dans le jardin. Quelle que soit la vérité, nous étions très heureux, dans la palette végétale proposée, de lui rendre hommage avec les papyrus du Nil, les palmiers chanvre et surtout avec un cultivar de lys des steppes qui porte son nom (Eremurus x isabellinus 'Cleopatra').



Le jardin semé d'engrais vert en 2022. | © tout se transforme

Vie et évolution du jardin

Effectivement, on observe la présence de nombreux insectes qui butinent les fleurs dans le jardin.

Gilles Clément : Absolument, ce qui montre d'ailleurs que les écologistes qui défendent une vision de l'écologie en zone urbaine artificialisée uniquement basée sur des plantes locales n'ont pas révisé leurs cours. C'est un peu court comme approche.

Michelle Livet : En tant que jardinière, je vous le confirme : les insectes adorent ce jardin. Araignées, fourmis, coléoptères... Nous avons même été alertés cet été à cause d'un phytophage (probablement un scolopendre) particulièrement gourmand qui avait pris ses aises sur les arbustes. Nous avons aussi plein d'oiseaux, notamment dans le mûrier.

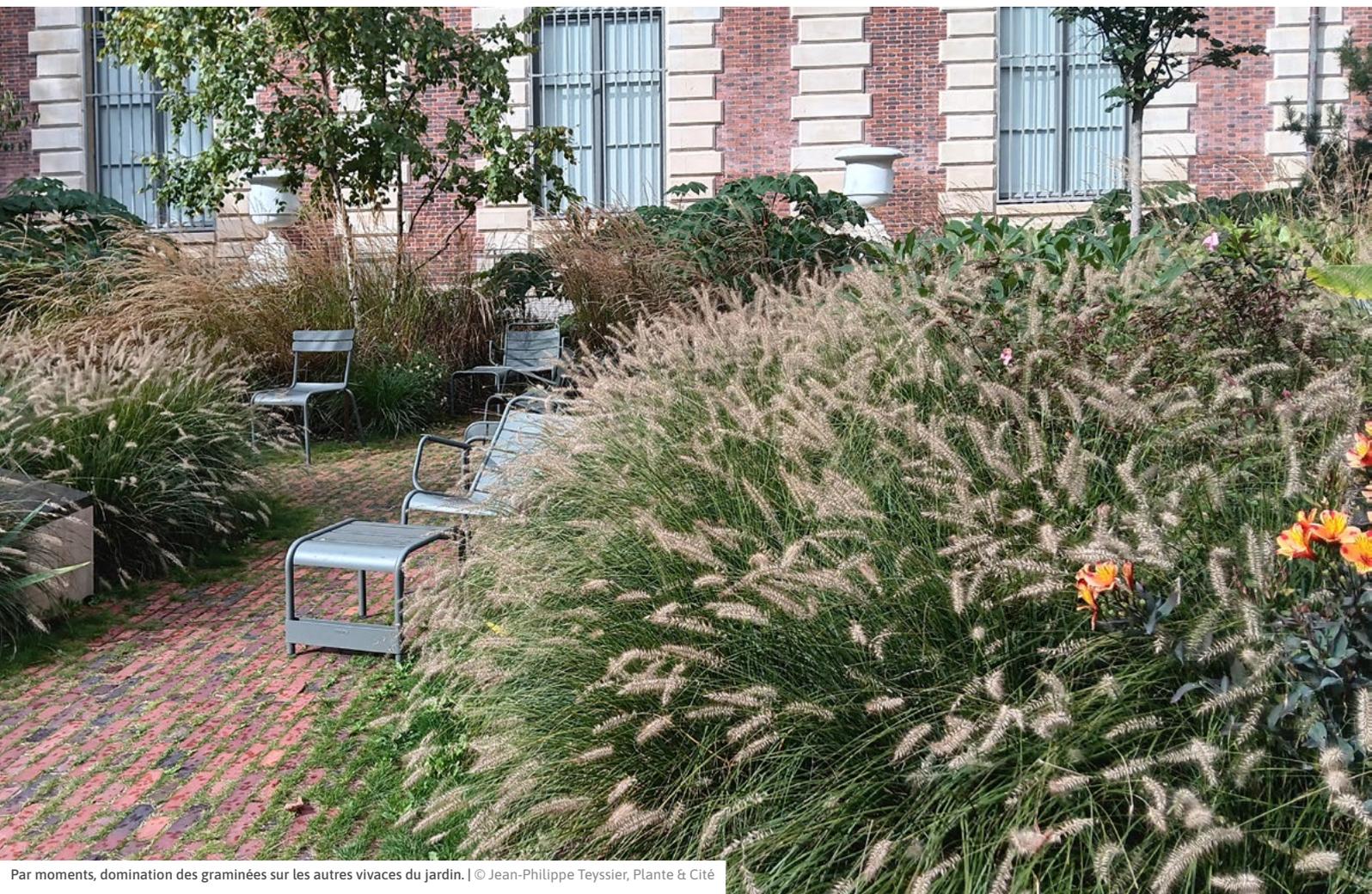
Gilles Clément : Considérer ces plantes venues d'ailleurs comme « non écologiques » est une vision fixiste de la discipline. Nous sommes en ville ! Tout est artificiel. Faire ce distinguo, c'est la démonstration de l'absence de connaissance du mécanisme même de l'évolution du vivant : les plantes voyagent en permanence et depuis toujours, bien avant que les humains ne soient sur la planète. Comme le savoir et les livres, elles ne connaissent pas de frontières. Si on supprime ces espèces qui sont heureuses de vivre ici, ce qui est visible, au profit de plantes « locales », nous allons nous retrouver avec un cortège floristique très diminué, qu'il faudra de toutes les façons assister car il ne sera pas nécessairement adapté au changement climatique. Estampiller des plantes « autorisées » et d'autres « non autorisées », cela m'inquiète beaucoup.

Michelle Livet : Les graminées ont pris le dessus dans certains massifs et nous aimerions, si l'équipe de maîtrise d'œuvre est d'accord, procéder par soustraction et en enlever quelques-uns afin de laisser les autres espèces se développer, comme les rosiers par exemple. Cela tombe bien puisque la soustraction est un concept de jardinage qui est cher à Gilles Clément. C'est ce que l'on pratique ici, aussi parce que nous n'avons pas le choix. (rires) Ce jardin est une jungle, tout a si bien poussé.

☞ *Estampiller des plantes « autorisées » et d'autres « non autorisées », cela m'inquiète beaucoup. ☞*

Gilles Clément

Gilles Clément : C'est parfois imprévisible et il faut admettre que ces graminées se sont développées de manière impressionnante. Je trouve cela intéressant de faire évoluer la palette végétale, il faut toujours rester dans l'état d'esprit de l'expérimentation. Le jardin représente des réglages constants.





Le feuillage découpé et spectaculaire du *Tetrapanax papyrifera* devant les vases restaurés. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

Michelle Livet : Tout à fait, il faut aussi trouver les raisons des signes de fatigue de certaines plantes. Nous sommes très vigilants, car c'est plus simple de soigner que de remplacer. Surtout pour les grands sujets.

En tant que jardinière, quelle est votre fréquence d'intervention ?

Michelle Livet : Avec ma collègue, Hélène Guidet, nous venons ici une fois par semaine, le lundi matin. C'est le jour de fermeture au public de la BnF, seuls les salariés sont présents. C'est un plaisir de venir travailler ici car le lieu est calme et la végétation nous enveloppe tellement elle est opulente. Nous procédons au désherbage, au passage de la débroussailleuse et nous rabattons quelques graminées en hiver. Il y a très peu de feuilles donc ce jardin est facile.

Nous sommes très focalisées sur les graminées, qui prennent beaucoup de place, sur les petites renouées, qui s'étalent un peu trop vite, mais aussi sur les rejets de *Tetrapanax*, qui drageonnent dans le jardin. Ce ne sont pas nos meilleurs amis. Nous avons beaucoup toussé, les poils de leurs feuilles sont très urticants. Nous en avons éliminé une grande quantité pour éviter que le jardin se transforme en forêt de *Tetrapanax*. Nous avons aussi suivi l'installation des hortensias 'Annabelle', qui nécessitent plus d'eau que les autres végétaux, mais qui, en termes d'effets, sont rentables car ils fleurissent tout le temps. Ils étaient sublimes cette année. On aimerait aussi déplacer quelques *Aspidistras* qui souffrent un peu de l'exposition, même indirecte, au soleil. Mais surtout, nous sommes très fières d'avoir sauvé des arbres...

Mirabelle Croizier : Oui, les arbres de Judée ! Le jour de la passation, ils semblaient condamnés. Vous les avez très bien soignés, c'est du très beau travail.

Michelle Livet : Effectivement, cet été, les arbres de Judée montraient des signes de fatigue criants. On les a choyés et aujourd'hui, ils sont en pleine forme. Mais, objectivement, ce jardin est quasiment autonome, on le laisse vivre une grande partie du temps. La végétation voulue s'est installée si vite que les adventices n'y trouvent plus vraiment leur place. Nous n'avons pas besoin d'y être continuellement.

Gilles Clément : C'est le principe de ce jardin, on voulait vous envahir. (rire) C'est un petit royaume du monde végétal. Et n'oubliez pas que je suis jardinier, paysagiste et aussi... terroriste. C'est ainsi qu'on appelle dorénavant les gens qui défendent la planète, non ? (rires) Il fallait que la végétation soit opulente. Je suis très heureux de voir que ce jardin, qui a été si longtemps hostile à la vie, grouille de plantes heureuses de vivre ici, d'insectes qui

viennent se nourrir, se reproduire, et de jardiniers qui apprennent à cohabiter avec lui, avec le vivant, ses bons et ses mauvais côtés.

Comment se passe la gestion des joints enherbés des revêtements de sol en brique ?

Michelle Livet : C'est une gestion assez facile. Là où les gens marchent, la tonte se fait d'elle-même. Sur le reste, on passe la débroussailleuse deux fois par saison.

Le jardin s'ouvre côté rue Vivienne grâce à une grille monumentale datant d'Henri Labrouste. Vous laissez des chèvrefeuilles courir sur les grilles.

Gilles Clément : Oui, c'était la proposition formulée par Mirabelle, Antoine et moi. L'idée a convaincu tout le monde ici. Pourtant, c'est un sujet de crispation dans des jardins où le contact entre les grilles historiques et le végétal n'est absolument pas toléré, comme par exemple au jardin des Tuileries et du Luxembourg. Comme si le patrimoine ne pouvait pas cohabiter avec la nature... Les plantes sont encore associées à une idée de désordre, parfois même de saleté.

Michelle Livet : J'y vois plutôt quelque chose de très romantique. Et par ailleurs, ce sont des plantes excessivement faciles à contenir et à gérer. Moi, je n'ai pas d'inquiétude.



Clématites et chèvrefeuilles installés contre les grilles historiques du jardin. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

On a le sentiment que ce jardin a parfaitement et facilement été pris en charge par les jardiniers. C'est ce qu'on appelle une transmission réussie, avec des jardiniers qui reprennent la main, qui s'emparent du jardin et qui se saisissent des enjeux patrimoniaux.

Antoine Quenardel : Tout à fait. J'aime comparer la gestion d'un jardin à celle d'un bâtiment créé par un grand architecte. Si vous voulez changer les luminaires ou des éléments de mobilier, il faut demander à l'architecte ou à ses ayants droit. C'est antinomique avec le jardin et avec le vivant. Ici, les choses évoluent, les sols sont souvent artificiels et on ne sait pas toujours comment les végétaux vont se comporter. Les jardiniers jouent un rôle stratégique dans la manière d'accompagner le jardin et on aime

travailler en bonne intelligence avec eux pour faire évoluer les choses, afin qu'ils s'approprient l'espace et l'esprit du lieu. Cependant, il est important de ne pas dévoyer le sens du jardin. Il faut évidemment changer les plantes qui ne fonctionnent pas, mais il faut aussi essayer de conserver son esprit et ne pas hésiter à échanger avec les paysagistes qui l'ont créé.

👂 *Lorsque je suis allée à l'école de Chaillot pour devenir architecte du patrimoine, j'ai retrouvé chez eux la même philosophie que chez les paysagistes, une véritable attention à ce qui existe. 🗨️*

Mirabelle Croizier

Qu'est-ce qui distingue le jardinage à la BnF de celui des autres jardins où vous travaillez à la ville de Paris ?

Michelle Livet : C'est un jardin clos et cela change tout pour le plaisir de jardiner. C'est aussi un havre de paix, avec un public respectueux. Tout est beau, c'est un décor parfait. Regardez ces façades et cette végétation au premier plan, on aimerait y venir tous les jours.

Il faut évidemment penser aux jardiniers quand on crée un jardin...

Gilles Clément : Je n'arrête pas de dire qu'il faut leur donner des responsabilités et les respecter. Autrefois, ils étaient sacrés. Depuis peu, ils sont considérés par certains comme des techniciens de surface. Ce n'est pas admissible. Dans un site comme celui-ci, qui accueille l'histoire, l'architecture, la beauté, un dessin de jardin extraordinaire et une collection de plantes papyrifères, il nous faut des jardiniers heureux, épanouis et responsables. Au Japon, on a un respect absolu pour eux.



Gilles Clément et Michelle Livet arpentent les allées du jardin pour définir les enjeux de gestion. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

Michelle Livet : Dans le cœur de Paris, on a une variété de petits jardins qui ont tous des histoires différentes. Il faut à chaque fois nous adapter : jardin à la française du Musée Carnavalet, jardin pittoresque du XIX^e siècle au square du Temple et jardin à la fois historique et contemporain à la BnF. Le patrimoine et l'écologie y tiennent un rôle fondamental, nous en sommes en quelque sorte les gardiens. D'un autre côté, des jardins bien protégés, à l'écart de la ville, avec des végétaux bien établis, permettent aussi de nous laisser du temps pour réfléchir, pour mûrir les idées, pour trouver les moyens de maintenir l'esprit du lieu. En bref, effectuer notre travail ! Ce dernier point est essentiel, les jardins deviennent alors des terrains de jeu extraordinaires. On a conscience qu'à l'échelle du temps d'un jardin, celui de la BnF n'est encore qu'un nourrisson.

Gilles Clément : La prise de décisions ne peut pas reposer uniquement sur les concepteurs, ce sont ceux qui sont sur le terrain qui prennent les décisions, qui deviennent les artistes. Ils jouent un rôle beaucoup plus important que celui de « faire propre ».



Des lieux au calme réservés dans le jardin. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

Mirabelle, vous êtes architecte du patrimoine et vous vous êtes associée à Antoine Quenardel, paysagiste. Comment votre travail s'articule-t-il avec celui du paysage ?

Mirabelle Croizier : Ce qui me fascine chez les paysagistes, c'est qu'ils ne peuvent pas faire leur projet sans se raccrocher à tout ce qui se passe autour : façades, tissu urbain, sol, ensoleillement, usages, etc. C'est un peu moins vrai chez les architectes qui peuvent, s'ils le souhaitent, réaliser un projet qui néglige le contexte, un projet sculptural. Du moins, c'était souvent enseigné ainsi dans les écoles d'architecture. En revanche, lorsque je suis allée à l'école de Chaillot pour devenir architecte du patrimoine, j'ai retrouvé chez eux la même philosophie que chez les paysagistes, une véritable attention à ce qui existe. Ce projet de la BnF révèle tout à fait cela. Avec Antoine et Gilles, nous avons été attentifs à tout et nous avons essayé de recoudre l'ensemble.

Bilan

Le jardin de la BnF Richelieu est une démonstration de la capacité d'un projet de paysage de se nourrir à la fois de l'histoire du lieu et de son contexte environnant : l'architecture des façades, l'ensoleillement, la nature des sols et l'ensemble des éléments qui façonnent l'identité du site. Sa palette végétale offre aux jardiniers un terrain de jeu et d'expression vivant, évolutif, où le travail quotidien devient un plaisir.

Les concepteurs acceptent que ces derniers s'approprient et enrichissent le jardin, à condition que l'esprit du projet initial demeure intact. Ce dialogue entre conception et évolution confère au jardin

une dynamique pérenne et adaptée aux réalités du terrain et des enjeux climatiques.

Toutefois, un questionnement demeure quant à la perception institutionnelle de cet espace. Entre Jardin remarquable et jardin écologique (EVP), la ville hésite, contrainte par le cadre réglementaire qui oppose ces deux qualificatifs. Pourtant, faut-il nécessairement choisir ? Ce jardin démontre qu'histoire, qualité d'un projet de paysage et écologie peuvent cohabiter, et il invite peut-être à repenser ces distinctions.



Vue sur l'hôtel Tubeuf depuis le jardin. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

La cour de la Bibliothèque nationale de France à Paris

CRÉATION D'UN JARDIN PUBLIC DANS LA VILLE

CARNET DE DIALOGUE N°4

Résumé

Au cœur de Paris, le projet de la cour de la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, transforme un espace gravillonné sans qualité en un jardin écologique remarquable. Pensé comme une œuvre d'art, il crée un lien symbolique entre livres et nature, tout en s'adaptant aux usages contemporains.

Ce carnet de dialogue retrace les choix de conception, de préservation et d'évolution du jardin, désormais entretenu et enrichi par des jardiniers soucieux de maintenir l'esprit du lieu. Il met également en avant les échanges et débats entre maître d'ouvrage et maîtres d'œuvre sur le choix de la palette végétale et sur la perception des enjeux de biodiversité.

POUR CITER CE DOCUMENT :

Teyssier J.-P., Larramendy S., 2025. **La cour de la Bibliothèque nationale de France à Paris : création d'un jardin public dans la ville. Carnet de dialogue n°4.**

Plante & Cité, Angers. 18 p.

Consultez les autres carnets de dialogue du programme ARCHE sur la conciliation du patrimoine historique et des défis écologiques.

